



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 31 mai au 19 juin 2024

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Liliane Tille Ch. de Jolimont 3 1510 Moudon
Parcelle :	612
Arbres à abattre :	1 Cèdre bleu
Motif :	Sec et dépérissant, danger de stabilité
Compensation :	Pin sylvestre (à confirmer)

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 19 juin 2024.

LA MUNICIPALITE